

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BERNAY - 2701 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 17/07/2024 - B2024/001471 - 2020 B 00295 - 403 829 815 - APPLICATION ET REALISATION DES ETUDES DE SERVICES - A.R.E.S.

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Soldes intermédiaires de gestion	3
- Compte de résultat	4 et 5
- Détail des comptes bilan actif passif	6 à 9
- Détail Soldes intermédiaires de gestion	10 à 12
- Détail Compte de résultat	13 à 15



A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

ACONTIAS
29 RUE DE BILLANCOURT

92100 BOULOGNE BILLANCOURT
0146202080

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 2022

Désignation de l'entreprise : APPL. & REAL. DES ETUDES DE SERVICES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .50...000...)	DA	50 000	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	5 000	5 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	41 898	41 898
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	68 184	50 342
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	165 082	147 240
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	247	427
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	153 972	152 372
	Dettes fiscales et sociales	DY	250 687	193 836
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	1 670	1 670
	Autres dettes	EA	28 184	366 372
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	434 761	714 677
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	599 843	861 917
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	434 761	714 677
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		114

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : APPL. & REAL. DES ETUDES DE SERVICES

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	7 191	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	10 256	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport *				KY	31 427	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	18 189	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	59 872	LO		LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
Autres participations					8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières					1T	828	1U		1V		
TOTAL IV					LQ	828	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	67 891	OH		OJ		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				par virement de poste à poste		3		4	
				1		2			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CO		D0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	7 191
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	10 256
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	31 427
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	18 189
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	
	TOTAL III			IY		NG		NH	59 872
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		M7
Autres participations			IO		OX		OY		
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	828	
TOTAL IV			I3		NJ		NK	828	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14		OK		OL	67 891	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : APPL. & REAL. DES ETUDES DE SERVICES

Néant ☒ *

SEULEMENT EN CAS DE

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : APPL. & REAL. DES ETUDES DE SERVICES

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	7 191	PF		PG		PH	7 191
TOTAL I		RK	7 191	RM		RN		RO	7 191
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	9 987	QA	216	QB		QC	10 203
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	26 694	QI	1 232	QJ		QK	27 927
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	18 125	QM	64	QN		QO	18 189
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	54 807	QV	1 513	QW		QX	56 319
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	61 997	QP	1 513	QQ		QR	63 510

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
Inst. techniques mat. et outillage	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
	Inst. gales, agenc. am. divers						
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
Autres immobilisations corporelles	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		
						Total général non ventilé (NW - NY)	NZ

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer								Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

APPLICATION ET REALISATION DES ETUDES DE SERVICES
A.R.E.S.
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 50.000 Euros
Siège Social : CAORCHES-SAINT-NICOLAS (27300)
Route d'Orbec
R.C.S. BERNAY 403 829 815

DECISIONS ORDINAIRES ANNUELLES DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 18 JUIN 2024

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

TROISIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit la somme de 68.184 Euros, de la façon suivante :

- Distribution à l'Associée unique de la totalité du bénéfice, soit la somme de 68.184 Euros.

Ce dividende s'établit à 68,184 Euros par action.

Il est mis en paiement ce jour.

Ce dividende est éligible à l'abattement fiscal de 40% pour les personnes physiques, conformément aux dispositions du Code Général des Impôts.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à la somme de 96.898 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée unique prend acte que la société a distribué les dividendes suivants depuis les trois derniers exercices :

Exercices antérieurs	N-1	N-2	N-3
Dividendes distribués	50.342 €	100.000 €	0 €
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % (art. 243 bis du CGI)	50.342 €	100.000 €	0 €
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % (art. 243 bis du CGI)	0 €	0 €	0 €

Cette décision est adoptée par la société GROUPE MEA, associée unique.

CERTIFIE CONFORME
LA PRESIDENCE

